



ASSOCIATION SPORTIVE

Madame, Monsieur,

Vous connaissez sans doute l'existence dans tous les établissements scolaires d'une ASSOCIATION SPORTIVE. Nous désirons donc vous informer sur le fonctionnement de cette Association, afin que vous puissiez, en toute connaissance de cause, autoriser votre enfant à y participer s'il le désire.

Cette association (adhérant à l'Union Nationale du Sport Scolaire) se décompose en 2 sections sportives :

- **LE MULTI-SPORTS** : a pour objectif de faire pratiquer aux élèves le maximum d'activités sportives et d'organiser des rencontres entre les différents Collèges d'un même secteur géographique : PONT-AUDEMER, ST OUEN, MANNEVILLE SUR RISLE, BEUZEVILLE, ROUTOT, BOURG-ACHARD, MONTFORT SUR RISLE, BOURGTHEROULDE, CORMEILLES.

Les activités proposées : basket, volley, handball, football, athlétisme, tennis de table, badminton.

Les horaires : Mercredi après-midi, de 13h30 à 16h00 pour les entraînements au collège, et de 13h30 à 17h30 maxi pour les rencontres de district. Un calendrier des rencontres vous sera fourni.

- **LA DANSE** : a pour objectif de faire pratiquer aux élèves différents styles de danse (Contemporain, Hip Hop, Modern Jazz, Danse Africaine...), avec pour ambition la préparation de chorégraphies qui seront présentées lors du Festival Départemental, et/ou des Rencontres Académiques, du Spectacle de fin d'année, ou simplement pour le plaisir.

Les horaires : Mercredi après-midi, de 13h30 à 16h00. Quelques rencontres sportives seront organisées. Un calendrier des rencontres vous sera fourni.

IMPORTANT : Les élèves de l'Association Sportive ont la possibilité de manger au Collège. Ils doivent pour cela, à la fin de leurs cours à 12H30, se rendre au réfectoire. **Ils doivent également apporter leur repas.** Attention le micro-ondes à été retiré ! (mesure sanitaire)

Si vous désirez que votre enfant nous rejoigne, remplissez l'autorisation parentale en y joignant :

20 euros pour tous les élèves

(établir le chèque à l'ordre de l'Association Sportive du Collège Europe)

Les professeurs d'EPS :

Vie scolaire :

Président de l'Association Sportive :

A.CARRERE / C.BOURDAUD / F.LE ROY Julien PARALTA

M. PERICHON

1er entraînement : mercredi 16 septembre

AUTORISATION PARENTALE COLLEGE EUROPE 27260 CORMEILLES

Je soussigné(e) responsable légal

Demeurant à (Adresse).....

Numéro de téléphone à joindre en cas de problème :.....

Autorise l'élève (Nom et Prénom)Classe :.....

Né(e) le

A faire partie de l'Association Sportive de son établissement d'enseignement, et à participer à l'activité :

SPORTS COLLECTIFS / DANSE **(entourer l'activité pratiquée)**

Règlement de 20 euros joint par chèque à l'ordre de l'association sportive, le tout dans une enveloppe.

Il est aussi possible de contracter une assurance complémentaire appelée I.A. Sport apportant des garanties individuelles complémentaires (se renseigner auprès de la MAIF).

Autorisation de publication de photographies d'élèves **sur le site internet du Collège Europe**

Afin de promouvoir l'Association Sportive du Collège, votre enfant pourra être photographié lors des entraînements, des rencontres et compétitions. Ces photographies pourront être affichées sur le site internet du collège, ou sur le twitter des sportifs (<https://twitter.com/DuSportifs>). Ces photographies, comme les légendes qui pourront les accompagner, ne porteront pas atteinte à la réputation de votre enfant ou à sa vie privée.

J'autorise la publication sur le site Internet du Collège Europe.

• J'ai bien noté que je peux à tout moment faire retirer cette photographie du site web en m'adressant à M. Périchon.

Je n'autorise pas la publication des photographies de mon enfant.

Fait à le

SIGNATURE

(*) Rayer les mentions inutiles